

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PROGRAMME DE FORMATION SCIENTIFIQUE DANS LE NORD (PFSN)**

Chaque année, le Comité du PFSN relève des oublis dans les documentations de demande qui lui sont soumises par les universités. Avant de remplir et de présenter votre documentation, veuillez vous assurer que vous avez bien vérifié les aspects suivants.

### **Fiche de renseignement sur le Comité des études Nordiques.**

La Fiche de renseignement sur le Comité des études Nordiques est un élément très important de la soumission. Cela donne un aperçu non seulement de la soumission dans son ensemble, mais aussi de l'importance accordée à la recherche nordique à l'université. S'il vous plaît assurez-vous de mettre en évidence les éléments suivants :

- Le nom et la discipline des membres du Comité.
- Le processus d'évaluation (**Le classement des étudiants n'est plus requis**)
- Comment promouvoir les études nordiques à l'université
- L'information concernant tout changement qui aurait pu survenir durant l'année (Substitutions, annulations)
- L'explication des anomalies de la soumission (court séjour, coûts élevés)

Le Comité de gestion du PFSN a suggéré qu'il pourrait être utile d'inviter un représentant des étudiants de siéger au Comité.

### **RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DU COMITÉ**

Les universités peuvent remplir la Fiche d'information sur les études nordiques ou fournir les **mêmes renseignements détaillés** dans une lettre d'accompagnement adressée au Comité de sélection.

Il est très important de fournir les renseignements demandés au Secrétariat du PFSN, car c'est sur ceux-ci que les membres du Comité de sélection se fonderont pour leur évaluation de la demande d'une université. Le Comité accordera dorénavant encore plus d'importance à la façon dont chaque université favorise l'élaboration d'une orientation précise en matière d'études nordiques dans l'établissement et au processus utilisé par son Comité des études nordiques pour la sélection préliminaire et le classement des projets des étudiants.

### **RÉAFFECTIIONS DES FONDS DU PFSN**

**Le PFSN a modifié la politique pour permettre aux universités de réaffecter des fonds alloués à des projets qui n'auront pas lieu, pour une raison quelconque, aux étudiants qui vont au nord dans la même année.** Avec ce changement, nous prévoyons que les soldes d'une année à l'autre seront dorénavant minimisés ou

inexistants. Si un étudiant n'est pas en mesure de mener à bien son travail sur le terrain prévu, le Comité préférerait qu'un étudiant remplaçant soit trouvé pour le projet, mais il comprend que cela n'est pas toujours possible. Dans ces cas, les fonds alloués au projet annulé peuvent être répartis entre les étudiants restants. La façon dont les fonds sont réaffectés est à la discrétion du comité des études universitaires de l'Université, et le Secrétariat du NSTP doit être informé avant la réaffectation.

Pour remplacer un étudiant ou pour réaffecter des fonds pour des projets qui ne se dérouleront pas, veuillez informer préalablement le Secrétariat du NSTP avec les informations suivantes:

- Les noms des étudiants et des projets ne se déroulent pas, et une brève explication de la raison pour laquelle l'étudiant, le projet ou les deux ne procèdent pas.
- La façon dont les fonds initialement alloués à un projet sont réaffectés, avec une brève justification.

Avec ce changement de politique, nous nous attendons à ce que les universités ne soumettent que des propositions pour les projets qui devraient se dérouler et ne soumettront pas de propositions de projets susceptibles d'avancer comme moyen d'augmenter potentiellement l'allocation totale à l'université. La réaffectation des fonds ne devrait se faire que lorsque les projets ne se déroulent pas en raison de circonstances imprévues.

## **Interactions avec la collectivité**

Souvenez-vous que le partage d'information et les relations de confiance et d'amitié avec la collectivité sont très importants. Vous devez être ouvert d'esprit et trouver des façons d'être utile à la collectivité et de créer des liens. Vous trouverez plus d'information dans notre *Manuel d'information*.

## **RAPPORTS**

- Il est nécessaire de fournir une présentation aux collectivités où des recherches ont été effectuées (de vive voix ou sous la forme d'un document écrit). Les instituts de recherche du Nord sont prêts à aider les étudiants à cet égard en faisant parvenir les résultats des recherches à la collectivité concernée.
- Les rapports des projets d'hiver doivent être remis en avril mais il **est nécessaire** de présenter un rapport préliminaire en décembre, sans quoi les fonds engagés seront traités comme non dépensés et reportés dans le solde des fonds de l'université.
- Il faut que, dans ses commentaires, le superviseur indique clairement les avantages que les recherches ont procuré à l'étudiant.

- On doit indiquer les publications et les présentations sur le formulaire du rapport et remplir la section en conséquence.
- On doit indiquer toutes autres sources de financement tel que le CRSNG, Étude du plateau continental polaire ou l'appui non financier. Les étudiants sont priés d'indiquer uniquement leur part du soutien global des superviseurs.

## DEMANDES

- Les Lignes directrice sur le Programme disent clairement que les universités recevant des fonds du PFSN doivent veiller à ce que les étudiants obtiennent tous les permis et licences nécessaires avant de partir sur le terrain, et à ce qu'ils envoient les rapports appropriés sur leurs projets aux entités qui ont délivré ces permis ou licences. Les responsables des permis dans le Nord encouragent les étudiants à présenter leur demande à l'automne, bien avant de se rendre sur le terrain. Un document contenant la liste d'organisme responsable des permis et licences est inclus en attachement.

Il faut souligner aux étudiants le caractère complémentaire des fonds fournis dans le cadre du PFSN -- les candidats doivent donc s'assurer d'obtenir aussi d'autres fonds.

- Ne pas oublier que la bourse moyenne du PFSN est de 2 500\$ à 3 000\$. Le Comité s'attend à ce que tous les demandeurs admissibles se voient attribuer un minimum de 1 000 \$.
- Les fonds du PFSN ne peuvent être utilisés pour subventionner l'achat d'équipement ou stages de pratique de terrain.
- En ce qui concerne les projets circumpolaires. Un lien direct doit illustrer comment la recherche à l'étranger proposée bénéficiera l'essor des études nordiques au Canada. Des justifications individuelles sont nécessaires.
- Les demandes pour des étudiant "à déterminer" doivent être mis à jour et transmis au Secrétariat du PFSN pour approbation une fois qu'un candidat est choisi. Le nombre d'étudiant "à déterminer" doit être réduit au minimum. Ceux-ci seront soigneusement examinés par le comité de sélection dans le processus d'approbation.